



Programme d'Appui à la Qualité (PAQ-4C)

Université de TUNIS
Institution : Ecole Nationale Supérieure d'ingénieurs de Tunis

TERMES DE RÉFÉRENCE

Pour la
Coordination pédagogique et technique du projet de formation et certification
en BIM (REVIT AUTODESK) de l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de
Tunis

1. CONTEXTE DE L'ACTION.....
2. OBJECTIFS DE LA MISSION
3. BENEFICIAIRE DE LA MISSION.....
4. TACHES A REALISER.....
- 5.LIVRABLES.....
6. DUREE ET LIEU D'EXECUTION DE LA MISSION
7. QUALIFICATIONS ET PROFIL DU CONSULTANT
8. PIECES CONSTITUTIVES DE LA MANIFESTATION D'INTÉRÊT
9. MODE DE SELECTION ET NEGOCIATION DU CONTRAT
- 10.CONFLITS D'INTERET.....
11. CONFIDENTIALITE.....

1. CONTEXTE DE L'ACTION

Dans le cadre du Projet d'Appui à la qualité (PAQ) de l'Enseignement Supérieur financé en partie par l'accord de prêt n° 8590-TN entre la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) et le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS), le MESRS a engagé un Programme pour soutenir les centres de carrière et de certification des compétences (PAQ-4C) au profit de l'Ecole Nationale Supérieure d'ingénieurs de TUNIS (ENSIT).

Dans le cadre de ce projet, l'ENSIT invite, par la présente demande, les organismes intéressés à manifester leur intérêt pour assurer la coordination pédagogique et technique du projet de formation et certification en BIM.

Les organismes intéressés à réaliser les services décrits dans les termes de références, téléchargeables sur le site de l'ENSIT : www.ensit.tn, doivent fournir les informations pertinentes montrant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations demandées et particulièrement :

- Une lettre de candidature, dûment datée et signée, au nom de **Monsieur le Directeur de l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Tunis**;
- Toute information indiquant que le candidat atteste de l'expérience et des compétences nécessaires et qu'il est qualifié pour exécuter les dits services selon **le modèle de CV joint aux termes de références** (maximum 6 pages)

Les candidats intéressés peuvent obtenir de plus amples informations au sujet des termes de référence par mail à l'adresse électronique : yosra.bouassidacivil@gmail.com et trouver la version numérique des documents afférents à cet appel sur **le site web de l'ENSIT (www.ensit.tn)**.

Les manifestations d'intérêts doivent parvenir par voie de poste, ou déposées directement au bureau d'ordre central de l'ENSIT, à l'adresse ci-dessous, et ce au plus tard le **27/03/2020 à 12 heures 00mn**, heure locale, avec la mention suivante :

«Ne pas ouvrir, manifestation d'intérêt pour la coordination du projet de formation et certification en BIM Projet PAQ-4C/ENSIT»

*Centre de Carrières et de Certification des Compétences (4C),
ENSIT, 5 Avenue TAHA HUSSEIN, Montfleury, 1008 BAB MNARA, Tunisie
Tunisie*

2. OBJECTIFS DE LA MISSION

Les objectifs de la mission sont les suivants :

L'objectif général de cette mission est le renforcement des compétences et la certification en BIM (REVIT AUTODESK) en faveur des enseignants (formation de formateurs en BIM) et des étudiants de l'ENSIT. La formation et la certification des étudiants va permettre à ces derniers de se distinguer en acquérant une certification prestigieuse qui leur donnera plus d'atouts et améliorera ainsi leur employabilité aussi bien sur le marché de l'emploi national qu'international.

Plus concrètement, la formation et la certification en BIM des étudiants va leur donner les compétences et les outils qui leur permettront d'optimiser la réalisation des projets qui leur seraient confiés dans le domaine de la conception en génie civil.

En outre, des enseignants du département de génie civil de l'ENSIT suivront, dans le cadre de cette mission, une session de formation et de certification en REVIT pour le BIM (Niveau user, intermédiaire et avancé). Les enseignants formés et certifiés dans le cadre de cette action, vont assurer une deuxième session de formation pour transmettre aux étudiants du département de génie civil de l'ENSIT, les connaissances acquises en BIM. Les étudiants ainsi formés passeront par la suite une deuxième session de certification en REVIT pour le BIM.

3. BENEFICIAIRE DE LA MISSION

Les bénéficiaires de cette mission sont **les enseignants et les étudiants relevant de l'ENSIT.**

4. TACHES A REALISER

Sur la base des objectifs fixés pour la mission, le consultant aura à réaliser les tâches suivantes sous l'autorité de l'ENSIT, et en collaboration avec le Centre de Carrières et de Certification des Compétences (4C) de l'ENSIT.

- Organiser la mise en œuvre des activités de formation et de certification programmées au profit des enseignants et des étudiants du département de génie civil de l'ENSIT comme suit :
 - Formation et certification des enseignants en REVIT pour le BIM (Niveau USER, Niveau INTERMEDIAIRE et Niveau AVANCE)
 - Formation et Certification des étudiants en REVIT pour le BIM (Niveau USER)
 - Certification des étudiants formés par les enseignants certifiés en REVIT pour le BIM.
- S'assurer de la qualité des formations programmées (programmes, supports, mise en œuvre) et présenter aux prestataires des formations, toute proposition de mesures correctives s'il y a lieu ;
- Evaluer l'atteinte des objectifs de formation et le degré de satisfaction des bénéficiaires par le biais de questionnaires auprès des enseignants et des étudiants ;
- Rendre compte dans le cadre d'un rapport de synthèse au terme de chaque étape énumérée ci-dessus, transmis à l'ENSIT et au Coordinateur du Projet PAQ-4C de l'ENSIT, de l'avancement et de la concrétisation de l'activité correspondante.

5. Livrables

- 1) Formation de 8 enseignants en REVIT pour le BIM et certification de minimum 4 enseignants en REVIT pour le BIM ((24 h pendant 4 jours)
Niveau user
- 2) Formation de 8 enseignants en REVIT pour le BIM et certification de minimum 4 enseignants en REVIT pour le BIM ((24 h pendant 4 jours)
Niveau intermédiaire
- 3) Formation de 8 enseignants en REVIT pour le BIM et certification de minimum 4 enseignants en REVIT pour le BIM (24 h pendant 4 jours) **Niveau avancé**
- 4) Formation et certification de minimum 10 étudiants en REVIT pour le BIM ((24 h pendant 4 jours) **Niveau Uer**
- 5) Certification de minimum 5 étudiants en REVIT pour le BIM (**Niveau intermédiaire**) formés par les enseignants certifiés.
- 6) Rapports d'avancement au terme de chaque action.

Les livrables, rédigés en langue française, doivent être fournis selon la forme jugée satisfaisante par l'ENSIT (département de génie civil) et le comité de suivi du Centre de Carrières et de Certification des Compétences (4C) de l'ENSIT. Une fois validés, tous les rapports seront remis à l'ENSIT (département de génie civil et à son centre 4C en version papier, en trois (3) exemplaires, avec un envoi en parallèle par courrier électronique (sous format Word et PDF). L'envoi du rapport final de la mission à l'ENSIT (département de génie civil) et à son centre 4C devra être effectué, dans les 15 jours qui suivent la fin de la mission.

6. DUREE ET LIEU D'EXECUTION DE LA MISSION

Le consultant assurera l'organisation (logistique + vouchers) des sessions de certification aussi bien pour les enseignants que pour les étudiants.

Des réunions périodiques de coordination seront prévues dans les sièges de l'ENSIT.

La mission se déroulera tout le long des deux années de l'exécution du projet PAQ-4C de l'ENSIT ou pendant toute autre période fixée ultérieurement par l'ENSIT après concertation avec l'expert concerné.

La date de démarrage de la mission sera fixée par l'ENSIT lors de la négociation du contrat.

7. QUALIFICATIONS ET PROFIL DU CONSULTANT

Peuvent participer à cette consultation les consultants (organismes de formation et d'expertise) ayant :

- Une expérience professionnelle pertinente dans le domaine de la conception et de la mise en œuvre de projets de formation et de certification en BIM .
- Avoir participé à des actions et projets similaires ;
- Seuls les centres de formation agréés par le ministère de la formation professionnelle et de l'emploi et reconnus par AUTODESK-certification professionnelle peuvent répondre à cette consultation.

8. PIECES CONSTITUTIVES DE LA MANIFESTATION D'INTÉRÊT

- Expériences en rapport avec la nature de la mission de l'organisme candidat avec les pièces justificatives.
- Copie du reçu de la quittance
- Copie de la matricule fiscale
- Copie de l'attestation de l'affiliation à la caisse nationale de sécurité sociale.
- Copie du registre du commerce
- Copie de l'autorisation ATC/ACC AUTODESK
- Copie de l'autorisation CERTIPOINT.
- Qualifications en rapport avec la nature de la mission avec les pièces justificatives
- Curriculum Vitae des experts qui vont intervenir dans cette action.
- Copie du reçu de l'agrément délivré par le ministère de la formation professionnelle et de l'emploi
- Contenu pédagogique des formations
- Offre financier

9. MODE DE SELECTION ET NEGOCIATION DU CONTRAT

Le mode de sélection de consultant et en particulier celui de(s) expert(s) responsable(s) de la qualité de formation (personne(s) physique(s)) selon les directives de la Banque Mondiale.

La sélection du consultant est effectuée conformément aux procédures définies dans les directives « Sélection et Emploi des Consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale, Editions Mai 2004, mises à jour en Janvier 2011 ».

Une commission de sélection (CS) des candidatures établira un classement des candidatures selon les critères suivants :

Critères de Sélection	Notation
Diplômes et qualifications pertinents pour la mission	30
Expérience professionnelle du consultant	40

Contenu pédagogique de la formation	20
Equipement et matériel du centre	10
Total	100

Un Procès Verbal de classement des consultants est rédigé au terme de la sélection par la CS qui établira une liste restreinte pour la négociation du contrat. Un score minimal de 70/100 est requis pour être éligible. Tout candidat ayant un score nul dans l'une des trois rubriques est éliminé de la sélection, indépendamment de son score final.

Avant l'attribution définitive du contrat, celui-ci sera négocié avec le consultant sélectionné. Les négociations portent essentiellement sur :

- Les conditions techniques de mise en œuvre de la mission, notamment le calendrier détaillé de déroulement.
- L'approche méthodologique.
- Le contenu des livrables.
- L'offre financière.

10. CONFLITS D'INTERET

Les consultants en conflits d'intérêt, c'est-à-dire qui auraient un intérêt quelconque direct ou indirect au projet ou qui sont en relation personnelle ou professionnelle avec la Banque Mondiale ou le MESRS, doivent déclarer leurs conflits d'intérêt au moment de la transmission de la lettre de candidature pour la mission ; en particulier, tout fonctionnaire exerçant une fonction administrative doit présenter les autorisations nécessaires pour assurer la mission.

11. Confidentialité

L'expert retenu pour la présente mission est tenu de respecter une stricte confidentialité vis-à-vis des tiers, pour toute information relative à la mission ou collectée à son occasion. Tout manquement à cette clause entraîne l'interruption immédiate de la mission. Cette confidentialité reste de règle et sans limitation après la fin de la mission.